



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E66099

VALABLE JUSQU'AU 16/06/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1969

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 03/02/2016  
180 000

Raison sociale : ENTREPRISE SIEGRIST ET CIE

7 TER RUE DE L INDUSTRIE  
63800 COURNON D'AUVERGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CLERMONT-FERRAND 1969B00065

Siret : 869 200 659 00041

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 83 00343

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 10715003T 1022

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 10715003T-1022

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Téléphone : 04 73 26 34 80

Portable : 06 35 25 86 41

Site Internet : siegrist-sas.fr

E-mail : contact@siegrist-sas.fr

Responsabilité légale :

CUSTODIO FERNANDO PRÉSIDENT / CUSTODIO RUDY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	31/05/2022
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	31/05/2022
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	31/05/2022
3171	Couverture en bardeaux bitumés Mention RGE	31/05/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	31/05/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND  
9 ALLEE EVARISTE GALOIS  
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.